

Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé

N° 4

25 mai 2017

Programme de travail du jeudi 25 mai 2017

Horaire	Commission A <i>Salle XVIII</i>	Commission B <i>Salle XVII</i>	Autres
9 h 00	Cinquième séance	Première séance	
14 h 00			Bureau de l'Assemblée <i>Salle XII</i>
14 h 30	Sixième séance	Deuxième séance	

Table des matières

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé
2. Compte rendu des réunions
3. Réunions d'information techniques
4. Autres réunions
5. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances
6. Annonces

Interprétation

L'interprétation est assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Afin que leurs interventions soient interprétées le plus clairement possible, les délégués sont priés d'envoyer une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse interpret@who.int au moins 30 minutes à l'avance. Pour plus d'informations sur la longueur et le déroulement des interventions, voir la section 5 du Journal.

Consultation informelle

Point 13.7 Promotion de la santé des réfugiés et des migrants (document A70/A/CONF./7)	Salle XXIII	09 h 30-12 h 30
--	-------------	-----------------

Services disponibles le jeudi 25 mai 2017

Aujourd'hui, jeudi 25 mai, est un jour férié à Genève. Ceci a une incidence sur les services suivants au Palais des Nations :

Restaurants :	Restaurant des délégués (bâtiment A, 8 ^e étage)	fermé
	Salon des délégués (près de la salle VII, 3 ^e étage)	fermé
	Cafétéria principale (bâtiment A) :	11 h 30-14 h 30
	Snack bar (espace Concordia, entre les portes 13 et 15) :	07 h 30-18 h 00
	Bar du Serpent (bâtiment E, 1 ^{er} étage) :	08 h 30-17 h 30

Bureau de poste : Le bureau de poste, situé près de la porte 6, est fermé.

Banque : L'agence de l'UBS, située près de la porte 6, est fermée.

Agence de voyages : Le bureau de Carlson Wagonlit, situé dans le bâtiment E, niveau 2, près de la porte 40 est fermé.

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé

Jeudi 25 mai 2017

Cinquième et sixième séances de la Commission A

Salle XVIII – 9 h 00 et 14 h 30

- **Deuxième rapport de la Commission A (Projet)**
Document A70/69 (Projet), contenant une résolution intitulée :
– *Projet de budget programme 2018-2019*
- Point 12 (suite) Préparation, surveillance et intervention**
- Point 12.3 – Poliomyélite
Documents A70/14, A70/14 Add.1 et A70/A/CONF./4
- Le point sur la poliomyélite
 - Planification de la transition pour la poliomyélite
- Point 12.5 – Examen du Cadre de préparation en cas de grippe pandémique
Documents A70/17, A70/57, A70/A/CONF./8 Rev.1 et A70/A/CONF./8 Add.1
- Point 13 Systèmes de santé**
- Point 13.1 – Ressources humaines pour la santé et mise en œuvre des conclusions de la Commission de haut niveau des Nations Unies sur l'emploi dans le secteur de la santé et la croissance économique
Documents A70/18 et A70/A/CONF./5
- Point 13.2 – Principes sur le don et la gestion du sang, de ses constituants et des autres produits médicaux d'origine humaine
Document A70/19
- Point 13.3 – Lutter contre la pénurie mondiale de médicaments et de vaccins et en favoriser l'accès
Document A70/20
- Point 13.4 – Évaluation et examen de la Stratégie mondiale et du Plan d'action pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle
Document A70/21
- Point 13.5 – Suivi du rapport du Groupe de travail consultatif d'experts sur le financement et la coordination de la recherche-développement
Document A70/22
- Point 13.6 – Dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits
Documents A70/23, A70/23 Add.1, A70/23 Add.2 et EB140/2017/REC/1, décision EB140(6)

Bureau de l'Assemblée

Salle XII – 14 h 00

- Point 18** **Ouverture des travaux de la Commission**
- Y compris l'élection des vice-présidents et du rapporteur
- Point 19** **Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé**
- Documents A70/39, A70/B/CONF./1 et A70/B/CONF./1 Add.1
- Point 20 (suite)** **Questions financières**
- Point 20.1
- Rapport programmatique et financier de l'OMS à mi-exercice pour 2016-2017, avec les états financiers vérifiés pour 2016
- Documents A70/40, A70/58 et A70/INF./4
- Point 20.2
- État du recouvrement des contributions, et notamment celles des États Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution
- Documents A70/41 et A70/60
- Point 20.4
- Barème des contributions 2018-2019
- Documents A70/42 et EB140/2017/REC/1, résolution EB140.R6
- Point 21** **Questions relatives à la vérification des comptes et à la surveillance**
- Point 21.1
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Documents A70/43 et A70/61
- Point 21.2
- Rapport du vérificateur intérieur des comptes
- Documents A70/44, A70/56 et A70/62
- Point 22** **Questions relatives au personnel**
- Point 22.1
- Ressources humaines : rapport annuel
- Documents A70/45 et A70/63
- Point 22.2
- Rapport de la Commission de la fonction publique internationale
- Document A70/46
- Point 22.3
- Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel
- Documents A70/47 et EB140/2017/REC/1, résolution EB140.R9
- Point 22.4
- Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies
- Document A70/48
- Point 22.5
- Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS
- Document A70/49
- Si l'horaire le permet
- Point 23** **Questions administratives, juridiques et de gouvernance**
- Point 23.1
- Vue d'ensemble de la mise en œuvre de la réforme de l'OMS
- Documents A70/50, A70/50 Add.1, A70/50 Add.2, A70/64 et A70/INF./3
- Point 23.2
- Réforme de la gouvernance : suivi de la décision WHA69(8) (2016)
- Document A70/51

- Point 7** **Distinctions**
 Document A70/INF./1
- Point 6** **Conseil exécutif : élection**
- Point 8** (suite) **Rapports des commissions principales**

Septième et huitième séances de la Commission A

Salle XVIII – Immédiatement après la conclusion de l'examen du point 8 en plénière et à 14 h 30

- Point 12** (suite) **Préparation, surveillance et intervention**
- Point 12.2 (suite) – Résistance aux antimicrobiens
 Documents A70/12, A70/13 et A70/A/CONF./11
- Point 12.4 (suite) – Application du Règlement sanitaire international (2005)
 Documents A70/15 et A70/16
- Point 13** (suite) **Systèmes de santé**
- Point 13.7 – Promotion de la santé des réfugiés et des migrants
 Documents A70/24 et A70/A/CONF./7
- Point 14** **Maladies transmissibles**
- Point 14.1 – Plan d'action mondial pour les vaccins
 Documents A70/25 et A70/A/CONF./1
- Point 14.2 – Action mondiale pour lutter contre les vecteurs
 Documents A70/26 Rev.1 et A70/26 Rev.1 Add.1
- Point 15** **Maladies non transmissibles**
- Point 15.1 – Préparation de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, qui doit avoir lieu en 2018
 Documents A70/27 et EB140/2017/REC/1, résolution EB140.R7
- Point 15.2 – Projet de plan mondial d'action de santé publique contre la démence
 Documents A70/28 et EB140/2017/REC/1, décision EB140(7)

Troisième et quatrième séances de la Commission B

Salle XVII – Immédiatement après la conclusion de l'examen du point 8 en plénière et à 14 h 30

- Point 23** (suite) **Questions administratives, juridiques et de gouvernance**
- Point 23.3 – Collaboration avec les acteurs non étatiques
 Document A70/52
- Critères et principes concernant les détachements de personnel d'organisations non gouvernementales, de fondations philanthropiques et d'établissements universitaires
 Document A70/53
- Point 23.4 – Projet de fonds pour les infrastructures (intégration du fonds immobilier et du fonds pour la technologie de l'information)
 Documents A70/54 et A70/65

Samedi 27 mai 2017

Neuvième séance de la Commission A

Salle XVIII – 9 h 00

Point 15 (suite)

Maladies non transmissibles

- Point 15.3 – Le problème mondial de la drogue sous l'angle de la santé publique
Documents A70/29 et A70/A/CONF./6
- Point 15.4 – Résultats de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition
Document A70/30
- Point 15.5 – Rapport de la Commission pour mettre fin à l'obésité de l'enfant : plan de mise en œuvre
Documents A70/31 et A70/A/CONF./10

Lundi 29 mai 2017

Dixième et onzième séances de la Commission A

Salle XVIII – 9 h 00 et 14 h 30

Point 15 (suite)

Maladies non transmissibles

- Point 15.6 – Lutte contre le cancer dans le cadre d'une approche intégrée
Documents A70/32 et A70/A/CONF./9
- Point 15.7 – Renforcer les synergies entre l'Assemblée mondiale de la Santé et la Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac
Documents A70/33 et A70/A/CONF./3
- Point 15.8 – Prévention de la surdité et de la déficience auditive
Documents A70/34 et EB139/2016/REC/1, résolution EB139.R1

Point 16

Promotion de la santé à toutes les étapes de la vie

- Point 16.1 – Progrès dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030
Documents A70/35 et A70/A/CONF./2
- Point 16.2 – Rôle du secteur de la santé dans l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà
Documents A70/36 et A70/36 Add.1
- Point 16.3 – Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030) : santé de l'adolescent
Document A70/37

Cinquième et sixième séances de la Commission B

Salle XVII – 9 h 00 et 14 h 30

Point 24

Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales

Document A70/55

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Mardi 30 mai 2017

Douzième et treizième séances de la Commission A

Salle XVIII – 9 h 00 et 14 h 30

Point 17

Rapports de situation

Document A70/38

Maladies non transmissibles

- A. Plan d'action mondial de l'OMS relatif au handicap 2014-2021 : un meilleur état de santé pour toutes les personnes handicapées (résolution WHA67.7 (2014))
- B. Relever les défis de la Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière 2011-2020 : issue de la Deuxième Conférence mondiale de haut niveau sur la sécurité routière – le temps des résultats (résolution WHA69.7 (2016))
- C. Vers la santé oculaire universelle : plan d'action mondial 2014-2019 (résolution WHA66.4 (2013))

Maladies transmissibles

- D. Éradication de la dracunculose (résolution WHA64.16 (2011))
- E. Stratégie mondiale et cibles pour la prévention de la tuberculose, les soins et la lutte après 2015 (résolution WHA67.1 (2014))
- F. Lutte contre le paludisme : stratégie technique mondiale et cibles 2016-2030 (résolution WHA68.2 (2015))

Promotion de la santé à toutes les étapes de la vie

- G. Conséquences pour la santé publique de l'exposition au mercure et aux composés du mercure : le rôle de l'OMS et des ministères de la santé publique dans la mise en œuvre de la Convention de Minamata (résolution WHA67.11 (2014))
- H. Stratégie pour l'intégration de l'analyse des spécificités de chaque sexe et d'une démarche soucieuse d'équité entre hommes et femmes dans les activités de l'OMS (résolution WHA60.25 (2007))

Systèmes de santé

- I. Progrès en matière d'usage rationnel des médicaments (résolution WHA60.16 (2007))
- J. Renforcement des systèmes de réglementation des produits médicaux (résolution WHA67.20 (2014))
- K. Développer les soins chirurgicaux d'urgence, les soins chirurgicaux essentiels et l'anesthésie en tant que composantes de la couverture sanitaire universelle (résolution WHA68.15 (2015))

Préparation, surveillance et intervention

- L. Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique (résolution WHA60.1 (2007))
- M. Renforcement de la sécurité biologique en laboratoire (résolution WHA58.29 (2005))

Mercredi 31 mai 2017

Quatorzième séance de la Commission A

Salle XVIII – 9 h 00

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Neuvième séance plénière

Salle des Assemblées – Immédiatement après la clôture des travaux de la Commission A

Point 8 (suite)

Rapports des commissions principales

Point 9

Clôture de l'Assemblée de la Santé

2. Compte rendu des réunions

Sixième séance plénière

Présidence : M. Nandi Tuaine Glassie (Îles Cook)
Premier Vice-Président de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé

Puis : M. Patrick Pengel (Suriname)
Quatrième Vice-Président de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé

Point 3 (suite)

Débat général

Le Président a repris l'examen du point 3 en prêtant plus particulièrement attention au thème suivant : « Mettre en place de meilleurs systèmes pour la santé à l'ère du développement durable ». Il a invité à la tribune les deux premiers intervenants : le délégué de l'Iraq et le délégué du Pérou. Ces intervenants ont été suivis des délégués de la République populaire démocratique de Corée, de Monaco, de l'Angola, d'Israël, de la République-Unie de Tanzanie, de la Zambie, du Japon, de l'Uruguay, du Bélarus, de la Grèce, du Zimbabwe, du Paraguay, de l'Ouganda, du Brunéi Darussalam, de l'Algérie, de la Mauritanie, de la Namibie, du Swaziland, des Îles Cook (qui s'est exprimé au nom des pays et territoires insulaires du Pacifique), d'El Salvador, de la Jamaïque, de l'Argentine, du Panama, du Bénin, du Mozambique, du Népal, du Costa Rica, du Kazakhstan, de la Mongolie, du Togo, du Bangladesh, des Seychelles, de la Barbade, du Danemark, de Madagascar, d'Andorre et du Timor-Leste.

La séance a été suspendue.

Troisième séance de la Commission A

Président : Dr Hanan Mohamed Al-Kuwari (Qatar)

Puis : M. Philip Davies (Fidji)

Le Président a ouvert la séance et a indiqué à la Commission que le Dr Husnoo Mohammed (Maurice) ne pouvait plus assumer les fonctions de Vice-Président de la Commission A. Pour remplacer ce dernier, la Commission a élu M. Anandrao Hurree (Maurice).

Point 11

Questions programmatiques et budgétaires

Point 11.1

Informations générales sur la situation financière : budget programme 2016-2017

Le Président a ouvert le débat sur le point 11.1 de l'ordre du jour et a appelé l'attention de la Commission sur les documents A70/6 et A70/58. La Commission a été invitée à faire des observations. Elle a pris note du rapport, ce qui a clos le débat sur ce point.

Point 11.2

Projet de budget programme 2018-2019

Le Président a ouvert le débat sur ce point de l'ordre du jour et a appelé l'attention de la Commission sur les documents A70/7, A70/INF./2, A70/INF./5 et A70/INF./6, puis il a demandé à la Commission d'examiner le projet de résolution intitulé « *Projet de budget programme 2018-2019* » qui figure dans le document A70/59. La parole a été donnée au Président du Comité du programme, du budget et de l'administration, le Dr Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande), qui a fait quelques observations liminaires. La discussion a été ouverte et le Secrétariat a répondu aux questions soulevées.

La Commission a approuvé le projet de résolution, ce qui a clos le débat sur ce point.

Point 12 (suite) Préparation, surveillance et intervention

Point 12.1 (suite) Situations d'urgence sanitaire

et

Point 12.4 (suite) Application du Règlement sanitaire international (2005)

Le Président a rouvert le débat sur ces points et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Il a été annoncé que le débat sur ces points reprendrait à une prochaine séance de la Commission A, dans l'attente des résultats de consultations informelles sur le document A70/16.

Le débat sur ce point a été suspendu.

Septième séance plénière

Présidence : Professeur Veronica Skvortsova (Fédération de Russie)
Président de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé

Puis : M. Patrick Pengel (Suriname)
Quatrième Vice-Président de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé

Le Président a indiqué à l'Assemblée de la Santé que Saint-Kitts-et-Nevis avait fait parvenir ses pouvoirs officiels. Conformément à la pratique établie, ces pouvoirs officiels ont été examinés par le Président qui les a trouvés conformes au Règlement intérieur de l'Assemblée de la Santé. Le Président a donc fait une recommandation en conséquence concernant les pouvoirs de Saint-Kitts-et-Nevis. L'Assemblée de la Santé a approuvé cette recommandation.

Point 3 (suite) Débat général

Le Président a repris l'examen du point 3 et a invité à la tribune les deux premiers intervenants : le délégué de la Géorgie et le délégué de l'Ouzbékistan. Ces intervenants ont été suivis des délégués du Guyana, de la République de Moldova (qui s'est exprimé au nom du Réseau Santé en Europe du sud-est), de l'Afghanistan, de la République démocratique du Congo, des Îles Salomon, du Bhoutan, du Guatemala, de Maurice, du Nicaragua, de la République arabe syrienne, de l'État plurinational de Bolivie, de la République démocratique populaire lao, de la Guinée, de Nauru, des Palaos, d'Haïti, des Îles Marshall, du Niger, de Sao Tomé-et-Principe, du Lesotho, du Tchad, du Malawi, du Congo, du Burundi, de Tuvalu, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, du Saint-Siège, de l'Union africaine, de l'Union interparlementaire (UIP), de l'Ordre de Malte et de l'Organisation de la coopération islamique.

Quatrième séance de la Commission A

Président : Dr Hanan Mohamed Al-Kuwari (Qatar)

Puis : M. Philip Davies (Fidji)

Point 12 (suite) Préparation, surveillance et intervention

Point 12.1 (suite) Situations d'urgence sanitaire

et

Point 12.4 (suite)

Application du Règlement sanitaire international (2005)

Le Président a rouvert le débat sur ces points et a invité le Président du Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire, le Dr Precious Matsoso (Afrique du Sud), à répondre aux questions soulevées au cours de la séance précédente de la Commission A. Le Président a ensuite invité le Secrétariat à intervenir. La Commission a été invitée à faire des observations. La Commission a pris note des rapports qui figurent dans les documents A70/8, A70/9, A70/10, A70/11, ce qui a clos le débat sur le point 12.1 de l'ordre du jour. Elle a aussi pris note du document A70/15 et a décidé de suspendre le débat sur le point 12.4 dans l'attente des résultats des consultations informelles et de le reprendre à une prochaine séance de la Commission.

Point 12.2

Résistance aux antimicrobiens

Le Président a ouvert le débat sur ce point de l'ordre du jour et a invité le Président du Conseil exécutif à faire des remarques liminaires. La Commission a été invitée à examiner les rapports figurant dans les documents A70/12 et A70/13 ainsi que le projet de résolution EB140.R5 intitulé « *Amélioration de la prévention, du diagnostic et de la prise en charge de l'état septique* », qui figure dans le document EB140/2017/REC/1. La Commission a pris note des rapports et le Président a proposé de ne pas clore sur ce point avant que les amendements proposés soient traités.

La séance a été suspendue.

3. Réunions d'information techniques

Les réunions d'information techniques suivantes auront lieu pendant la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé de 12 h 30 à 14 h 15. L'interprétation sera assurée en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe.

Jeudi 25 mai 2017

Salle VII

Couverture sanitaire universelle : engagement durable et réalisations concrètes

Le but de la couverture sanitaire universelle (CSU) est de faire en sorte que toutes les personnes et les communautés bénéficient de services de santé de qualité répondant à leurs besoins sans être confrontées à des difficultés financières. La CSU vise à améliorer la santé et le développement, conformément aux ODD qui orienteront le programme de développement pour l'après-2015.

La CSU est un objectif variable qui dépend des progrès accomplis et du contexte socioéconomique, politique et culturel. De nombreux pays en développement ont des difficultés à harmoniser les activités des donateurs et à les aligner sur les stratégies nationales du secteur de la santé ; beaucoup de pays industrialisés ne sont pas encore parvenus non plus à instaurer la CSU ou ont du mal à maintenir et/ou à accroître le niveau de couverture. Pour instaurer la CSU, il faut d'abord améliorer la couverture de la population, réduire les dépenses directes, élargir les prestations considérées comme essentielles pour répondre aux attentes croissantes des populations et faire face à l'évolution de la situation épidémiologique et démographique et aux progrès technologiques.

Vendredi 26 mai 2017

Salle XII

Santé et environnement : hériter d'un monde durable

Les risques sanitaires évitables d'origine environnementale entraînent chaque année 12,6 millions de décès environ, ce qui représente 23 % de la mortalité au niveau mondial (OMS, 2016). Cela correspond à la charge importante et croissante des maladies non transmissibles (MNT) dues à la pollution atmosphérique et à l'urbanisation non durable ainsi qu'aux maladies infectieuses liées à l'eau, à l'assainissement, aux vecteurs et aux risques nouveaux associés au changement climatique.

Ces risques environnementaux sont une des principales sources de préoccupation dans le monde de la santé publique. Il est essentiel de prendre des mesures à l'échelle mondiale pour combattre cette épidémie de maladies liées à l'environnement. Ces mesures contribueront à la réalisation du Programme de développement durable, notamment en ce qui concerne la mortalité liée à la pollution atmosphérique (objectif de développement durable (ODD) 3), l'accès à des services énergétiques propres (ODD 7), la résilience face au changement climatique et l'atténuation de ce changement (ODD 13), l'accès à des services d'alimentation en eau et d'assainissement (ODD 6), les villes et les communautés durables (ODD 11) et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets (ODD 12).

Cette réunion permettra de présenter les succès remportés et les solutions trouvées par les pays et les municipalités qui ont réussi à s'attaquer aux risques sanitaires dus à la pollution de l'air et de l'eau, aux problèmes d'assainissement et aux dangers chimiques. Ces succès montrent également comment l'action dans différents secteurs peut accroître la résilience et atténuer les effets du changement climatique. S'attaquer aux risques environnementaux qui existent dans d'autres secteurs que celui de la santé est une stratégie qui permet d'entraîner des investissements en faveur de la santé et de privilégier la prévention primaire des maladies.

La réunion offrira également l'occasion de présenter plusieurs initiatives importantes de l'OMS destinées à réunir les États Membres et les organisations internationales pour défendre et mettre en œuvre des interventions techniques fondées sur des bases factuelles, pour renforcer la volonté politique et pour échanger des expériences. On présentera la récente coalition de l'OMS, du PNUE et de l'OMM sur le changement climatique, la santé et l'environnement ainsi que plusieurs initiatives destinées à prévenir les maladies causées par la pollution de l'air, telles que *l'initiative de l'OMS pour la santé en milieu urbain* qui est mise en œuvre avec la Coalition pour le climat et la qualité de l'air.

4. Autres réunions

Le Secrétariat a été informé que les réunions suivantes auraient lieu pendant la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé.

Jeudi 25 mai 2017

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 30-14 h 00 Salle VIII	Partenariats pour la transformation des systèmes de santé : valoriser les expériences. Réunion organisée par les délégations de l'Arabie saoudite, du Bahreïn, de l'Éthiopie, de la République de Moldova et de la Turquie.
12 h 30-14 h 00 Salle IX	Renforcer les capacités pour l'innovation et l'accès dans la lutte contre les maladies tropicales négligées. Réunion organisée par les délégations du Bangladesh, de l'Égypte, des États-Unis d'Amérique, de l'Indonésie, de la Namibie, des Philippines, de Singapour et de la Suisse.
12 h 30-14 h 00 Salle XXIV	Vers la santé oculaire universelle : bilan des progrès accomplis par rapport au Plan d'action mondial - quels sont les points positifs et où allons-nous ? Réunion organisée par les délégations de l'Australie, de l'Autriche, du Burkina Faso, de la Chine, de l'Éthiopie, du Guatemala, des Îles Cook, de l'Indonésie, du Kenya, de Malte, du Pakistan, de la Tchéquie et des Tonga et par la Fondation Fred Hollows, l'Organisation mondiale contre la cécité et Orbis International.
18 h 00-19 h 30 Salle VIII	Efforts des pays pour mettre un terme au paludisme. Réunion organisée par les délégations de l'Angola, du Botswana, des États-Unis d'Amérique, de l'Éthiopie, de Monaco et de la Nouvelle-Zélande.
18 h 00-19 h 30 Salle IX	Le rôle de la génération à venir dans la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT). Réunion organisée par l'Association des pharmaciens du Commonwealth et la Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine.
18 h 00-19 h 30 Salle XXIV	Prendre en compte la santé des plus vulnérables pour une société inclusive. Réunion organisée par les délégations de l'Afrique du Sud, du Brésil, du Cambodge, de la France, de l'Indonésie, du Japon, du Myanmar, de la Norvège, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de la République islamique d'Iran, du Sénégal, de la Thaïlande et du Viet Nam.

Vendredi 26 mai 2017

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 30-14 h 00 Salle XXIV	Accroître l'accès aux soins chirurgicaux d'urgence, aux soins chirurgicaux essentiels et à l'anesthésie pour améliorer les systèmes de santé et favoriser le développement durable. Réunion organisée par les délégations de l'Australie, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Éthiopie, du Kenya, de la Mongolie, de la Namibie, du Nicaragua, de la République-Unie de Tanzanie, des Tonga, du Viet Nam, de la Zambie et du Zimbabwe, par le Collège international des chirurgiens et par le Conseil œcuménique des églises.
12 h 30-14 h 00 Salle VII	Mettre fin à la tuberculose dans le cadre du Programme de développement durable. Réunion organisée par les délégations de l'Afrique du Sud et de la Fédération de Russie.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Débat sur le rôle de la coopération régionale dans le renforcement des cadres réglementaires et juridiques pour prévenir et combattre les maladies non transmissibles (MNT). Réunion organisée par les délégations du Brunéi Darussalam, de l'Indonésie, de l'Italie, de la Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de Singapour, de la Thaïlande et du Viet Nam.
18 h 00-19 h 30 Salle IX	Préserver la sécurité transfusionnelle pour les patients polytransfusés. Réunion organisée par l'Alliance internationale des organisations de patients, la Société internationale de transfusion sanguine, la Fédération internationale de thalassémie, la Fédération mondiale de l'hémophilie et le Réseau mondial pour la greffe de sang et de moelle osseuse.
18 h 00-19 h 30 Salle XXIV	Ne laisser personne de côté dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD) : mettre en pratique les politiques relatives à l'équité, à l'égalité des sexes et aux droits humains. Réunion organisée par les délégations du Canada, du Chili, de l'Espagne, de l'Indonésie, de la Mongolie, du Mozambique, du Népal et de la Norvège.

Samedi 27 mai 2017

08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.

08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l’OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.

Lundi 29 mai 2017

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l’Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l’OMS.
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l’OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Comblent l’écart entre les données et les politiques : rôle des parlementaires dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030. Réunion organisée par les délégations de l’Autriche, du Bangladesh, du Cameroun et de l’Italie et par le Programme spécial PNUD/UNFPA/UNICEF/OMS/Banque mondiale de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine (HRP), l’Union interparlementaire, le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l’enfant et le Secrétariat de l’OMS.
18 h 00-19 h 30 Salle IX	Les agents de santé communautaires comme moteurs de la mise en œuvre des recommandations de la Commission de haut niveau des Nations Unies sur l’emploi dans le secteur de la santé et la croissance économique Réunion organisée par Amref Health Africa et IntraHealth International Inc.

Mardi 30 mai 2017

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l’Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l’OMS.
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.

08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 40 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
18 h 00-19 h 30 Salle IX	Incarnier l'avenir : comment améliorer l'état nutritionnel des adolescents. Réunion organisée par la délégation des Pays-Bas et par l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition.
18 h 00-19 h 30 Salle XXIV	Commémoration de la Journée mondiale sans tabac 2017 - une menace pour le développement. Réunion organisée par les délégations de l'Australie, du Bhoutan, de l'Estonie, de la Géorgie, de l'Inde, du Maroc, de l'Ouganda, du Panama et du Sénégal.

Mercredi 31 mai 2017

08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.

5. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances

Séances plénières

Dans la résolution WHA52.21 relative à la réforme de l'Assemblée de la Santé, l'Assemblée mondiale de la Santé prie le Directeur général de prendre les dispositions voulues pour que la séance plénière soit plus brève et encourage, afin de faciliter ce processus, les délégations à présenter des exposés par groupes ou par régions au cours du débat en séance plénière. Les délégués sont priés de limiter leurs interventions à cinq minutes (soit 550 mots) au cours de ce débat. Le temps de parole alloué aux groupes et aux Régions sera de 10 minutes (1100 mots).

Autres réunions

L'interprétation est assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Les délégués sont priés d'envoyer une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse interpret@who.int ou de remettre une version imprimée du texte aux responsables des conférences dans la salle au moins 30 minutes à l'avance. Cela n'empêche pas l'orateur de s'écarter du texte qu'il aura fourni lors de son intervention, mais facilite la clarté et la fiabilité de l'interprétation dans les langues officielles. Dans la rubrique « Objet », indiquez au-dessus du texte de l'intervention le nom du pays/groupe, la séance pendant laquelle aura lieu l'intervention (par exemple plénière, Commission A, Commission B, Conseil exécutif, etc.) et le point de l'ordre du jour auquel votre intervention se rapporte.

Dans les Commissions A et B, la durée des interventions individuelles est limitée à 3 minutes (330 mots) et celle des interventions de groupe à 5 minutes (550 mots). Les délégués sont priés d'adopter un débit de parole normal. Un débit de parole rapide risque de nuire à la clarté et à l'exactitude de l'interprétation. Les déclarations soumises à l'avance sont considérées comme confidentielles et, aux fins des actes officiels, c'est l'intervention telle qu'elle a été prononcée qui fait foi.

6. Annonces

Services

Un centre est à la disposition des délégués à l'Assemblée de la Santé dans la salle A.821 pour le traitement de texte et les photocopies.

Une connexion Internet sans fil est disponible en accès libre dans les principales parties communes du Palais des Nations.

- Site Web de l'Organisation mondiale de la Santé : <http://www.who.int>.
- Documents de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif : <http://apps.who.int/gb/f/index.html>.

Produits de l'information et souvenirs de l'OMS en vente au Palais des Nations

La librairie de l'OMS est située au Palais des Nations, dans le nouvel espace « Concordia », entre les portes 13 et 15. Les dernières publications et les derniers produits d'information de l'OMS et des bureaux régionaux sont en vente avec une remise de 50 %. Des souvenirs de l'OMS sont aussi exposés en vitrine. La librairie de l'OMS est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 16 h 30 au Palais des Nations et au Siège de l'OMS.

Courrier personnel

Les délégués et les représentants des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS sont priés de relever **tous les jours** leur courrier personnel, leurs messages et leurs invitations au Bureau de l'information.

Service médical

Les délégués qui ont besoin de soins médicaux peuvent appeler le 022 791 30 40.

Application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé

L'application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé vous permet de recevoir les dernières informations sur le programme de travail de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé et d'accéder aux documents directement sur votre dispositif mobile. Cherchez « World Health Assembly » dans la plateforme de téléchargement (le « store ») ou scannez le code QR ci-dessous et téléchargez l'application. Le nom d'utilisateur et le mot de passe nécessaires pour utiliser cette application sont disponibles au guichet d'inscription.



Diffusion vidéo en streaming

Les séances plénières et les séances de la Commission A et de la Commission B seront diffusées sur le Web dans les six langues des Nations Unies. Les séances diffusées sur le Web pourront être regardées sur Mac ou PC et sur tous les dispositifs mobiles, y compris l'iPhone, l'iPad et les téléphones fonctionnant sous Android ou sous Windows.

Anglais : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/en/index.html>

Arabe : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/ar/index.html>

Chinois : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/zh/index.html>

Espagnol : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/es/index.html>

Français : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/fr/index.html>

Russe : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/ru/index.html>

= = =